

A2.6 T3- Liquidation de la succession	<p>Pour démarrer sa pratique notariale de liquidation de succession, l'étudiant complète un schéma liquidatif de la succession adapté à la situation, en sachant identifier les origines des composantes de la succession. Il procède ensuite de la même façon à la liquidation fiscale. L'étudiant est capable d'expliciter sa démarche et de distinguer la liquidation civile de la liquidation fiscale.</p> <p>Puis, en cas d'indivision successorale, l'enseignant conduit l'étudiant à s'interroger sur les conséquences de l'absence de partage (Cf activité 7 pratique de l'indivision).</p>
---------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Activité 7 Pratique de l'indivision	
Compétence	Contribuer à la gestion de l'indivision
Tâches	Délimitation des savoirs
A2.7 T1- Gestion de l'indivision	<p>Qu'elle soit de source légale (ouverture d'une succession, dissolution d'une communauté...) ou conventionnelle (acquisition d'un bien en commun par deux concubins ; PACS avec convention d'option pour l'indivision...), une indivision peut voir son fonctionnement soumis soit au régime légal, soit à un régime conventionnel.</p> <p>L'étudiant doit donc identifier et distinguer le régime légal et le régime conventionnel de gestion de l'indivision. Le régime légal est étudié à partir des règles prévues aux articles 815 et suivants du code civil. Les règles concernant les indivisions spécifiques seront simplement rappelées car déjà abordées dans les activités concernées (ex : PACS avec convention d'option pour l'indivision...).</p> <p>Il doit savoir mener les opérations liquidatives à partir de mises en situations notariales.</p>
A2.7 T2- Réalisation des actes de droit commun de l'indivision	<p>À partir de ses connaissances (lien avec le bloc 7/Éléments fondamentaux du droit/les biens/indivision et démembrements de la propriété), l'étudiant doit pouvoir rédiger les actes suivants : convention d'indivision, partages simples (divorce et succession essentiellement). À cette fin, les formalités préalables et postérieures à ces actes devront pouvoir être réalisées en autonomie par l'étudiant. L'enseignant guide l'étudiant dans la rédaction des clauses particulières (durée et droits), afin qu'elles reflètent la réalité du dossier (droits des indivisaires en fonction du type d'acte, charges et revenus éventuels, durée et renouvellement de l'indivision).</p>
A2.7 T3- Préparation des opérations de partage	